

# Les enfants “incasables” sont souvent renvoyés en famille, sans prise en charge

■ Une centaine de jeunes francophones se retrouvent dans une sorte de vide entre les secteurs de l'aide à la jeunesse, du handicap et de la santé mentale.

**O**n les appelle “les incasables”. Ils sont hors des clous. Il n’y a pas de “case” prévue pour eux dans les secteurs de l’aide à la jeunesse, de la santé mentale ou du handicap. Ces enfants sont renvoyés de l’un à l’autre, sans prise en charge globale, alors qu’ils concentrent précisément de multiples vulnérabilités.

“*Incasable, c’est un très mauvais terme. Cette appellation a quelque chose de méprisant et de stigmatisant. Elle fait porter à l’enfant le poids de la responsabilité de son état*”, commente Solayman Laqdim, Délégué général aux droits de l’enfant (DGDE). Il a pourtant gardé le terme dans le titre du rapport annuel 2023-2024 (“*Tous incasables?*”) en référence aux situations incarnées par ces jeunes ballottés d’une structure à une autre, sans jamais trouver l’accompagnement adéquat. Il présentait ce rapport la semaine dernière devant le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Aujourd’hui, on parle plutôt de “jeunes à la croisée des secteurs”. Mais les réalités, souvent dramatiques, n’ont pas changé. Dans le secteur de l’aide à la jeunesse, environ 5 000 mineurs francophones sont en attente d’une prise en charge alors qu’ils ont besoin d’une aide urgente, dont une centaine de ces jeunes “incasables”.

“*C’est pas moi, c’est toi qui dois gérer*”

Ces situations font partie des dossiers les plus délicats dont l’avocat des enfants est saisi. Comme celui d’Anna, une enfant souffrant du trouble du spectre de l’autisme (TSA) et de déficience mentale profonde. Alors qu’elle n’a pas de problèmes médicaux, la jeune fille a été placée dans un hôpital flamand. Elle a finalement été acceptée dans un établissement plus adapté à ses besoins spécifiques suite à l’intervention du Délégué général aux droits de l’enfant.

Une autre fille a fait 18 institutions en 12 mois... “*Ces jeunes épuisent les équipes. Alors ils restent ou retournent à*



Une centaine de jeunes francophones, “incasables”, se retrouvent dans une sorte de vide, sans prise en charge alors qu’ils concentrent les vulnérabilités.